



**COMPTE-RENDU 1^{ÈRE} TABLE DE DISCUSSION
AGROFORESTERIE, FORÊT ET ACÉRICULTURE
PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)**

**MERCREDI LE 3 FÉVRIER 2016, 9 H 00
10, RUE KING, SALLE DU CONSEIL DES MAIRES, HUNTINGDON**

SONT PRÉSENTS:

Denis Henderson	maire de Havelock et membre du CCA
Carolyn Cameron	mairesse de Hinchinbrooke et membre du CCA
Marius Trépanier	agriculteur et membre du CCA
Mélessan Normandin	conseillère en aménagement et développement rural, MAPAQ
Marcel Moreau	conseiller acéricole, MAPAQ
René Dulude	ingénieur forestier
Serge Beaulieu	président de la fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ)
Chantal Ouimet	agricultrice, Cabane à sucre l'Hermine
Alain Cogliastro	botaniste chercheur, Jardin botanique de Montréal (IRBV)
David Lemieux-Bibeau	ingénieur forestier
Claudine Lajeunesse	ingénieure forestière, Agence forestière de la Montérégie
Alexandre Racicot	chargé de projet - PDZA, MRC du Haut-Saint-Laurent
Anna Potapova	agente de développement du bioalimentaire, MRC du Haut-Saint-Laurent

ORDRE DU JOUR

9H00 OUVERTURE DE LA RÉUNION ET TOUR DE TABLE

9H10 PRÉSENTATION DU PORTRAIT SECTORIEL

- Aucun projet en agroforesterie dans la MRC selon Alain Cogliastro;
- Il serait nécessaire d'approfondir la caractérisation des peuplements forestiers (potentiel acéricole) avec l'Agence Forestière de la Montérégie;
- Questions sur les potentiels exploités et non exploités en acériculture;
- Mélissa Normandin propose de voir les possibilités de collaboration et d'échange de données entre le MAPAQ et l'UPA;
- Il serait nécessaire de valider le gain de superficie forestière avec l'AFM;
- Il serait nécessaire d'obtenir les données de contingentement (pour la MRC) du sirop d'érable auprès de l'UPA;
- Pas d'information disponible sur les petits producteurs acéricoles (circuits-courts);
- À partir de 15 000 entailles, le circuit-court ne permet pas d'écouler le stock efficacement (achalandage à la ferme, versus embouteillage du sirop);
- Beaucoup d'entreprises en acériculture (95 enregistrées au MAPAQ), mais 43 % qui déclarent l'acériculture comme activité principale.

**9H40 ANALYSE FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS, MENACES PAR SECTEUR
SYLVICULTURE (SWOT)**

FORCES

2 ingénieurs forestiers qui connaissent la région
Climat et sols favorables
2^e région en termes de couvert forestier (après Brome-Missisquoi) en Montérégie

FAIBLESSES

Manque de main-d'œuvre
Absence de regroupement de producteurs
Absence d'usine de transformation (une seule en Montérégie, mais pas assez de volume pour la fournir en matières premières présentement. Elle vient des États-Unis)
Baisse de qualité de la ressource
Manque de connaissance et désintérêt à l'activité (pratiquée surtout comme activité secondaire)
Micro-surfaces avec des tiges de faible qualité
Prix et valeur des sols agricoles
Règlements contraignants à la coupe
Activité économique à moyen et long terme
Le prix de la matière première est trop faible pour rentabiliser les petites surfaces.

OPPORTUNITÉS

Changements climatiques
Maturation du bois
Implanter un point de collecte dans la région, pour le transport de la matière première
Potential d'aménagement des forêts
Développer des mécanismes de mise en marché et/ou de transformation

MENACES

Changements climatiques/insectes/maladies
Manque de financement
Diminution du financement/élimination de programmes de financement alloué à certains travaux d'aménagement (coupe dans les érablières)

NOTES (SYLVICULTURE) :

- La tendance gouvernementale est à la collecte de bois;
- Le gouvernement doit soutenir ce secteur d'activité;
- Avoir une vision à long terme pour penser l'aménagement et le reboisement sur 20 ans;
- Augmenter la qualité des forêts pour en assurer la conservation (développement durable);
- La certification (ex FSC) n'est pas une option intéressante (rentabilité n'est pas là et la demande non plus. Les producteurs sont trop petits pour avoir le volume nécessaire, voir regroupement ou COOP);
- Exercice d'harmonisation et d'allègement des règlements municipaux relatifs à l'abattage et la plantation d'arbres (Hinchinbrooke, St-Anicet, Elgin et MRC) et possibilité de consultation publique pour établir un tel règlement qui convient au monde agricole et à la protection des paysages.

ACÉRICULTURE (SWOT)

FORCES

Fait partie de la tradition

Production annuelle

De plus en plus populaire (à cause des prix de la matière première et des quotas)

Prix en augmentation

Croissance du potentiel acéricole

Relève présente

Diversification des productions

Beaucoup de surface

2 fournisseurs d'équipement acéricole sur le territoire (Ormstown et Franklin)

OPPORTUNITÉS

Changements climatiques

Possibilité d'utiliser les sous-produits de l'érable (à explorer : rûche)

Employés saisonniers (flexibilité de la main-d'œuvre)

Certification biologique (avantageuse par rapport aux coûts de production)

FAIBLESSES

Manque de financement (aménagement des érablières)

Segmentation des parcelles (grosseur des peuplements)

Absence d'une usine de transformation des produits de l'érable (yaourt, etc)

Les normes biologiques du Québec sont plus exigeantes que les normes biologiques des États-Unis, mais considérées comme équivalentes, ce qui défavorise les acériculteurs québécois

Manque de données sur le potentiel acéricole

Manque d'accompagnement (ressources humaines disponibles pour encadrer et faire le suivi)

Pas assez de producteurs/entailles pour justifier l'embauche d'une ressource à temps plein

Participation faible des producteurs aux activités de formation

MENACES

Changements climatiques (adaptation des façons de faire, maladies, insectes, événements climatiques extrêmes)

L'acériculture peut constituer une menace à la biodiversité (monoculture)

Prix des terres, acquisition difficile, le coût par entaille augmente

Proximité des grands centres augmente la pression à la hausse sur le prix des terres.

AGROFORESTERIE(SWOT)

FORCES

Climat et sols

Exemples favorables (CCAIE du bassin La Guerre)

Potentiel de résolution d'enjeux environnementaux (faiblesse du couvert forestier de certaines municipalités, érosion, perte de sol par ruissellement, pollution)

FAIBLESSES

Absence d'agroforesterie

Manque de connaissances, de transfert de connaissances

Perçue comme une contrainte par les agriculteurs

Manque d'intérêt de la part des agriculteurs, malgré des exemples favorables

Pas d'avantages économiques pour les producteurs

OPPORTUNITÉS

Accompagner et sensibiliser les productions agricoles intensives

Les agriculteurs sont plus intéressés par les pratiques suivantes : bandes riveraines et haies brise-vent

MENACES

La qualité des sols et de l'eau diminue par manque de couvert forestier

NOTES :

- Associer l'arbre et l'agriculture (culture intercalaire), définition de l'agroforesterie
- Les pratiques de développement durable exigent d'intégrer les arbres à l'agriculture;

10H45 QUESTIONS ET ENJEUX

- Possibilité de développer les produits forestiers non ligneux (PFNL) sur le territoire
- Une coopérative forestière a été mise en place par la COOP des frontières.
- Trousse de bienvenue pour les nouveaux propriétaires qui ont des parcelles boisées;

Friches

- Définir et identifier les friches pour les mettre en valeur;
- Évaluer les opportunités agricoles au niveau des friches;
- Évaluer la pertinence d'identifier les friches pour toute la MRC vs certaines municipalités (Havelock, Franklin);

11H40 SONDAGE

Le sondage a été rempli sur place par les participants.

11H55 PROCHAINES ÉTAPES

Il est important de faire un retour sur les tables sectorielles et les constats qui en seront tirés avec l'UPA (via rencontres) vers la fin de l'été, le début de l'automne.

12H20 LEVÉE DE LA RÉUNION.